



Ligue d'Aquitaine de Volley-Ball

Beach Tour Aquitain

Organisation 2010

Nouvelle formule

ART1 : Objectifs d'une nouvelle formule

- 1.1 Éviter que les joueurs ne participent à deux journées consécutives de compétition
- 1.2 Certifier à l'organisateur local la présence d'un nombre connu de paires le Dimanche
- 1.3 Maintenir un niveau constant dans le tableau principal
- 1.4 Favoriser la constitution de paires durables
- 1.5 Laisser l'accès d'une étape à l'autre au plus haut niveau régional aux paires qui progressent

ART2 : Principes de la nouvelle formule

- 2-1 Mise en place d'une étape qualificative initiale.
 - 22 mai 2010 : Étape qualificative féminine (si impossibilité de mettre 8 terrains)
 - 23 mai 2010 : Étape qualificative masculine et féminine (si 8 terrains sur site)
 - Inscription sur place
 - Mise en place des poules en fonction des points 2009
 - 2 niveaux finaux : BTA1 et BTA2
- 2-2 Un principe de promotion / rétrogradation:

Chaque étape du BTA sera abordée comme une saison sportive avec accession possible des 2 meilleurs du BTA2 et une rétrogradation des 2 ou 4 derniers du BTA1 pour l'étape suivante selon l'utilisation des deux places réservées de l'organisateur (Wild Card).

Exemple :

Classement Étape A (hors 1ère étape qualificative) :

BTA2	BTA1
EQUIPE 1 ^{er}	EQUIPE 1 ^{er}
EQUIPE 2 ^{ème}	EQUIPE 2 ^{ème}
-----	-----
-----	EQUIPE D-3
-----	EQUIPE D-2
-----	EQUIPE D-1
EQUIPE Dernière	EQUIPE Dernière

Inscription Etape A+1 : Avec 2 WC organisateur

BTA2	BTA1
BTA1 EQUIPE D-3	EQUIPE 1 ^{er}
BTA1 EQUIPE D-2	EQUIPE 2 ^{ème}
BTA 1 EQUIPE D-1	-----
BTA 1 EQUIPE Dernière	EQUIPE WC1
-----	EQUIPE WC2
-----	BTA 2 EQUIPE 1 ^{er}
Nouveaux inscrits	BTA 2 EQUIPE 2 ^{ème}

Inscription Etape A+1 : sans WC organisateur

BTA2	BTA1
BTA 1 EQUIPE D-1	EQUIPE 1 ^{er}
BTA 1 EQUIPE Dernière	EQUIPE 2 ^{ème}
-----	-----
-----	BTA1 EQUIPE D-3
-----	BTA1 EQUIPE D-2
-----	BTA 2 EQUIPE 1 ^{er}
Nouveaux inscrits	BTA 2 EQUIPE 2 ^{ème}

ART3 : Conditions et Obligations

- 3.1 Toute équipe s'inscrivant à l'étape qualificative du BTA s'engage à s'inscrire à toutes les étapes dans les délais demandés par le BVS. L'organisateur s'attachera à éviter de programmer ses journées en concurrence avec des tournois de proximité (Ile de Ré 24, 25 et 26 juin).
- 3.2 Toute équipe s'inscrivant à ce tournoi initial prendra une place dans la compétition selon son résultat (niveau).
- 3.3 Les équipes qui ne participent pas à l'étape qualificative ou prennent le BTA en cours de saison seront placées pour leur première étape en fin de tableau initial du BTA2 et ne figureront pas dans le classement général BTA sauf s'ils obtiennent une des deux Wild Card organisateur
- 3.4 Conditions administratives de participation au BTA2 (au choix)
 - Licencié Compétition Volley-ball
 - Licencié Compet lib
 - Licencié Compétition beach
 - Licencié Evénement (+ certificat médical)
- 3.5 Seuls les joueurs licenciés Compétition Beach pourront accéder ou participer au BTA1
- 3.6 Un joueur d'une équipe inscrite initialement au BTA dans l'incapacité de participer à une étape pourra être remplacé exceptionnellement par un autre joueur
- 3.7 Seuls les joueurs qui auront participé à toutes les étapes figureront au classement final du BTA
- 3.8 Le tournoi BTA2 sera géré par l'organisateur local (inscription BVS pour les BTA2 et sur place pour les nouveaux participants)
- 3.9 La formule sportive choisie par l'organisateur local BTA2 permettra de mettre en évidence les 4 premières paires (classées de 1 à 4 :1 et 2 promus en BTA1 et 3 et 4 en liste d'attente organisateur)
- 3.10 Les inscriptions pour le BTA1, géré par le directeur de compétition de la LAVB se feront sur le BVS (Site de la FFVB dédié au BeachVolley) <http://bvs.ffvbbeach.org>

3.11 **Vainqueurs du BTA** : Le ou les joueurs ayant obtenu le plus de points sur l'ensemble du BTA sans absence (2 titres : Masculin et Féminin)

ART4 : Implantation du BTA 2 et 1 (sous réserve du choix de l'organisateur local)

29 mai étape 1 du BTA2 M/F (finalistes accession étape 2 BTA1)

30 mai étape 1 du BTA1 M/F (2 ou 4 derniers rétro étape 2 BTA2)

5 juin étape 2 du BTA2 M/F (finalistes accession étape 3 BTA1)

6 juin étape 2 du BTA1 M/F (2 ou 4 derniers rétro étape 3 BTA2)

12 juin étape 3 du BTA2 M/F (finalistes accession étape 4 BTA1)

13 juin étape 3 du BTA1 M/F (2 ou 4 derniers rétro étape 4 BTA2)

19 juin : étape 4 du BTA2 M/F (finalistes accession étape 5 BTA1)

20 juin : étape 4 du BTA1 M/F (2 ou 4 derniers rétro étape 5 BTA2)

03 juillet étape 5 du BTA2 M/F

04 juillet étape 5 du BTA1 M/F

Contacts :

Pour toute question et information, contactez

Sylvain PRESTI : 06 80 66 50 34 syl.presti@gmail.com

ou

Dominique REY : 06 62 46 41 90 domi.rey@club-internet.fr